

( N<sup>o</sup> 204. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 13 AOUT 1846.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande en naturalisation ordinaire du sieur Gobeli, Barthélemi, sergent au 7<sup>me</sup> régiment de Ligne.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 257 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Boltingen (Suisse), le 31 octobre 1804 ; l'acte de naissance, ainsi que les certificats constatant les services militaires et la moralité de ce sous-officier, antérieurement à son enrôlement au 7<sup>me</sup> régiment de ligne, ayant été réclamés par le Président de la Commission, le Ministre de la Guerre nous a fait connaître par un nouvel extrait de la matricule, les services antérieurs du pétitionnaire, d'après un état authentique réclamé au Ministère de la Guerre à la Haye.

D'après les renseignements fournis par le chef du corps, la conduite du sergent Gobeli continue à le rendre digne d'obtenir la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 40 suffrages contre 13.

Le Comte D'ANDELOT, Rapporteur.